



# FAQ concernant les finalistes du défi Ensemble, on bouge

## Qui sont les finalistes?

À la fin du défi Ensemble, on bouge, ParticipACTION contactera 50 finalistes à travers le Canada et demandera à chacun d'eux de soumettre un dossier afin de courir la chance d'être élue Communauté la plus active au Canada. Les 50 finalistes seront déterminés comme suit :

- o 5 finalistes dans chacune de ces provinces : Ontario, Colombie-Britannique, Alberta et Québec
- 4 finalistes dans chacune de ces provinces : Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard
- o 2 finalistes dans chacune de ces provinces : Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon
- Finalistes au total: 50

## Quelles sont les dates importantes?

Date	Activité	
Samedi 1 <sup>er</sup> juin 2024	Début du Défi Ensemble, on bouge	
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2024	Fin du Défi Ensemble, on bouge	
Vendredi 5 juillet 2024	Avis envoyé aux 50 finalistes sélectionnés	
Jeudi 11 juillet 2024	Date limite pour la remise des dossiers des finalistes	
Dimanche 21 juillet 2024	Fin de la période de révision des soumissions	
Mardi 23 juillet ou	Mardi 23 juillet ou Dévoilement de la Communauté la plus active au Canada et les	
mercredi 24 juillet 2024	Communautés les plus actives dans chaque province et territoire.	

## Comment les finalistes seront-ils évalués?

Les finalistes seront évalués en fonction des deux critères suivants :

#### 1 – Résultat de la communauté pour la période du défi

 Ce résultat tient compte du nombre d'organisations inscrites qui ont fait le suivi pendant le Défi, du nombre de participants suivis par les organisations et du nombre de personnes qui se sont inscrites sur le site Web du défi Ensemble, on bouge. La population des communautés est également prise en compte dans les calculs.

#### 2 - Révision du dossier des finalistes

• Veuillez consulter la section « Dossier des finalistes » ci-dessous.





# Qu'est-ce qui doit être inclus dans le dossier des finalistes?

Les finalistes devront répondre aux cinq questions suivantes.

- 1) Pourquoi méritez-vous d'être choisie la Communauté la plus active au Canada? Comment avez-vous aidé les membres de votre communauté à être plus actifs là où ils vivent, apprennent, travaillent et jouent?
- 2) Comment vous y êtes-vous pris pour rejoindre, soutenir et mobiliser des gens et des organismes de votre communauté pour qu'ils participent au défi Ensemble, on bouge? Veuillez donner des exemples de partenariats et/ou promotions que vous avez réussi à établir et soulignez leurs impacts sur l'augmentation de l'activité physique ou l'engagement de la communauté.
- 3) Chez les personnes qui vivent des inégalités dans votre communauté, qu'avez-vous fait pour réduire les obstacles qui nuisent à leur participation à l'activité physique et au sport? (p. ex., populations à faible revenu, personnes ayant des limitations, nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes au Canada, communauté 2SLGBTQIA+, communautés autochtones et communautés racialisées) Comment vous y êtes-vous pris pour rejoindre et mobiliser ces populations?
- 4) Comment utiliseriez-vous l'argent du prix pour faire en sorte d'augmenter les possibilités d'activité physique et sport dans votre communauté et d'éliminer une ou plusieurs barrières auxquelles votre communauté est confrontée?
- 5) Votre communauté a-t-elle fait l'une des démarches suivantes afin d'améliorer son offre de services locale en matière d'activité physique et sport?

Élément	Oui	Non
Élaborer des plans/stratégies en matière de promotion de l'activité		
physique et sport.		
Célébrer la Journée nationale de la santé et la condition physique		
(samedi 1 <sup>er</sup> juin) et/ou la <u>Journée nationale du sport et de l'activité</u>		
physique (jeudi 2 mai) au Québec.		
S'assurer que le personnel et les volontaires responsables des		
activités physiques sont qualifiés adéquatement (HIGH FIVE®, DAFA,		
PNCE, Littératie physique 101, Sécurité dans le sport, Équité et		
inclusion, etc.).		
Faire la promotion des <u>Principes Sport pur</u> dans la communauté ou		
devenir une communauté Sport pur.		
Mobiliser le maire ou d'autres élus pour promouvoir le défi et/ou		
l'activité physique au sein de la communauté.		
Mettre en place une politique d'accessibilité et d'inclusion pour		
assurer la participation de toutes les personnes dignes d'équité.		

De plus, les finalistes seront invités à présenter des preuves numériques comme des photos, témoignages, efforts de promotion, articles, autres communications et publications sur les médias sociaux pour appuyer leurs réponses.





# Quels montants sont accordés pour le financement?

Il y a 13 prix à gagner dans le cadre du défi, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Catégorie de prix	Nombre de prix disponibles	Valeur des prix par catégorie
Prix national	1	100 000 \$
Prix provinciaux/territoriaux	12 (un par province/territoire, excluant la province/territoire qui a remporté le Prix national)	•

<sup>\*</sup> La valeur du prix « Provincial/Territorial » dépend des engagements de financement de chaque province ou territoire. Selon ces engagements, la valeur des prix par province/territoire correspond à :

Prix Provincial/Territorial – 15 000 \$ : C.-B., SK, I-P-E, N.-É., TNL, N.-B., TNO Prix Provincial/Territorial – 7 500 \$ : QC, MB, NU, YK, ON, AB

## **Directives pour le financement**

De quelle façon peut-on dépenser le prix?

Le prix peut servir à soutenir des initiatives locales en matière d'activité physique et de sport dans votre communauté. Voici quelques exemples :

- Immobilisations (terrains de jeu, sentiers, rénovation, etc.).
- Création de nouveaux programmes ou amélioration de programmes existants destinés aux groupes inactifs ou en quête d'équité.
- Acquisition d'équipement et de matériel pour améliorer les programmes d'activité physique au sein de la communauté (p. ex., équipement sportif pour un centre communautaire, équipement adapté pour des personnes ayant une limitation, etc.).
- Développement et intégration d'un plan stratégique en activité physique.
- Renforcer les capacités des organisations qui offrent des activités physiques et sportives.

#### Quelle est la date limite pour dépenser l'argent?

Vous aurez un an après le versement du financement pour communiquer vos plans quant à son utilisation. Vous aurez deux ans après le versement du financement pour le dépenser totalement.

### Doit-on rédiger des rapports?

Oui, ParticipACTION vous enverra un bref rapport d'évaluation d'impact peu de temps après la fin de votre projet. Nous devrons également obtenir la preuve que le projet final est bel et bien complété (communiqué de presse, photos, témoignages).





## Est-ce que mon projet doit avoir un impact au-delà de ma municipalité?

Lorsque le défi sera terminé, ParticipACTION vous fera parvenir un court rapport pour votre communauté. Il contiendra des informations comme les limites géographiques de votre communauté telles que définies par le Défi Ensemble, on bouge ainsi que les noms des municipalités et organisations qui vous ont appuyé. Dans certains cas, plusieurs municipalités ont été regroupées ensemble. Nous vous encourageons à tenir compte de ces facteurs lorsque vous utiliserez les fonds.

SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE FOURNI PAR



